

Monsieur le Formateur  
Xavier Bettel  
Président du parti DP  
5, rue du St. Esprit  
L-1475 Luxembourg

Luxembourg, le 8 novembre 2013

**Concerne : Lettre ouverte sur la place de la coopération au développement dans le nouveau programme gouvernemental**

Monsieur le Formateur,

Le Cercle de Coopération des ONG de développement asbl s'adresse à vous pour vous rappeler **l'importance de la lutte contre la pauvreté et les inégalités entre le Nord et le Sud** et pour vous solliciter à y accorder une place appropriée dans le prochain programme gouvernemental.

Nous voudrions notamment soulever les points particuliers suivants :

- **la cohérence des politiques pour le développement durable.**

La cohérence des politiques pour le développement signifie que les politiques mises en œuvre par un Etat doivent non seulement être cohérentes entre elles-mêmes, mais aussi avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et la faim dans le monde. Cela implique que les décideurs politiques doivent prendre en compte les besoins et intérêts des pays en voie de développement et de leurs populations dans toutes les décisions politiques : la politique climatique, économique, agricole, financière, de commerce extérieur etc.

Nous vous demandons de **faire mention dans le prochain programme gouvernemental de la cohérence des politiques pour le développement et d'actions de mise en œuvre concrètes**, comme par exemple :

o **transversaliser la cohérence des politiques pour le développement à travers tous les ministères :**

Nous invitons les futurs responsables politiques à déclarer que la cohérence des politiques ne relève pas seulement du devoir de la Coopération luxembourgeoise mais de tous les ministères, administrations, établissements publics.

o **mettre en place un système de recours en cas de litiges potentiels**

o **renforcer davantage le comité interministériel pour la coopération au développement**

Comme l'a relevé le Comité d'aide au développement de l'OECD dans son évaluation du Luxembourg, le comité interministériel devrait pouvoir disposer des moyens institutionnels, humains et matériels appropriés pour lui permettre de promouvoir, suivre et évaluer la cohérence des politiques.

o **marchés publics :**

Lors de la dernière législature, le gouvernement de 2009 s'était engagé à recourir de manière accrue à l'achat de produits issus du commerce équitable. Afin de mesurer l'impact d'une telle annonce, un bilan de la politique d'achat devait être dressé en début de la législature et à la fin de la législature pour analyser les avancées. Pour différentes raisons, ce questionnaire a été envoyé seulement en juillet 2012 et le bilan provisoire a été effectué en 2013. Le taux de participation faible et le nombre de questionnaires vides respectivement certaines réponses vides de sens, démontrent clairement qu'il faut une action volontariste et concertée de sensibilisation mise en place par le futur gouvernement pour atteindre les objectifs fixés.

C'est pourquoi, comme recommandé dans notre brochure Fairpolitics ([www.fairpolitics.lu](http://www.fairpolitics.lu)), en plus d'un cadre légal solide pour la cohérence des politiques dans le domaine des marchés publics, l'Etat devrait concrétiser cette décision en passant par une vraie campagne de sensibilisation au sein des acteurs d'achats publics pour aboutir à une **intégration du critère d'achat du commerce équitable dans les soumissions et achats publics** afin de promouvoir un développement durable et « une participation équitable des pays en développement au commerce international ».

- o **prévoir des études d'impact des politiques luxembourgeoises sur les pays partenaires du Luxembourg**

- **l'engagement financier de 1% du RNB pour l'aide publique au développement (APD) :**

Le dernier programme gouvernemental avait déjà confirmé cet engagement de 1% du RNB pour l'APD. Vu que les trois partis de la probable future coalition sont unanimes sur ce point, nous vous appelons à inscrire cet engagement dans le prochain programme gouvernemental.

- **placer la population au cœur du changement : soutenir la sensibilisation du grand public et l'éducation au développement.**

Ici aussi, les trois partis de la future coalition sont unanimes qu'il faut reconnaître l'importance de la sensibilisation de la population luxembourgeoise aux défis internationaux et soutenir les acteurs de l'éducation au développement.

Concrètement, nous vous appelons à mentionner dans le programme gouvernemental

- un engagement plus soutenu pour l'ED qui se traduirait par une augmentation significative de la ligne budgétaire sensibilisation pour atteindre 1% de l'APD d'ici 2020
- Un financement suffisant pour lancer les évaluations des programmes financés sur cette ligne
- Une projection à long terme de la progression de cette ligne vers les 2% de l'APD

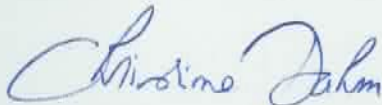
- **un engagement politique à s'accorder avec le nouveau cadre pour le développement international (post 2015).**

L'année 2015, qui a été décrétée Année Européenne pour le Développement, tombera au milieu de la prochaine législature – en même temps que la présidence luxembourgeoise. Après l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015, le Luxembourg devra rejoindre la communauté internationale pour adopter et mettre en œuvre un nouveau cadre pour le développement.

Nous vous appelons à intégrer dans le prochain programme gouvernemental des objectifs ambitieux pour mettre en œuvre au niveau national ce nouveau cadre international.

Nous restons volontiers à votre disposition pour discuter plus en détails ces différents points.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Formateur, les assurances de nos considérations distinguées.



Christine Dahm  
Secrétaire général

**Copie : Monsieur Jean Asselborn (responsable du groupe de travail « Affaires étrangères – coopération au développement »)**